



Dois-je verser une pension alimentaire a mes parents

Par **jcpseudo**, le **18/08/2008** à **22:40**

Merci Domi pour votre aide. Il me semble que je craque mentalement avec tous ces malaises familiaux et votre message me rassure. Un de mes freres a envoye des lettres (plus ou moins de menace) aux parents de mon epouse pour essayer nous intimider (tu vas payer comme les autres). Payer quoi je ne sais pas car il n'a jamais mentionne de montant pour l'instant. Y a t-il un moyen legal de l'empecher d'envoyer des lettres ou peut il encore continuer a envoyer de telles lettres a mes amis ou a moi-meme pour me forcer de payer des sommes pour la maison de retraite sans passer par un juge ?

Si je refuse de payer et que mes autres freres et soeurs decident de payer leur part a l'amiable peut il me forcer par voix de justice a payer ce qu'ils veulent ?

Deux questions qui peuvent sembler stupides mais j'aimerais bien savoir si :

- Je peux l'empecher d'envoyer des lettres non sollicitees
- Il peut m'attaquer en justice sous pretexte qu'il sert d'intermediaire pour defendre les interets de ma mere en maison de retraite.

J'attend votre/vos reponse(s).

Merci infiniment pour votre aide.

JC